

## AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : DEBELEC CARCASSONNE (Elodie BOISSON)  
2682 boulevard François-Xavier Fafeur – ZI de Lannolier  
11000 CARCASSONNE
- pour le compte de : ENEDIS (pour M. GAUFRETEAU)
- Ets chargée des travaux : DEBELEC CARCASSONNE  
2682 boulevard François-Xavier Fafeur – ZI de Lannolier  
11000 CARCASSONNE
- pour le chantier :
  - Lieux des travaux : rue de l'Épine
  - Objet des travaux : Travaux de terrassement pour raccordement ENEDIS
  - Date des travaux : Du 5 au 19 juin 2023
  - Durée des travaux : 15 jours

**Autorise** la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux du chemin sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **La réfection de la route étant récente (effacement des réseaux), aucune tranchée ne sera réalisée**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

*La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêt de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)*

Le 2 mai 2023

Le Maire,  
Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques